



Menaces de divulgation d'identité

Par **Anonyme**, le 21/11/2011 à 19:59

Bonjour,

Je souhaiterais brièvement savoir quelles sont les procédures en ce qui concerne les menaces de divulgation d'identité par un administrateur de site web qui a abusé de sa fonction en prenant la liberté de jeter un œil sur mes historiques de navigation et, de facto, sur mon compte Facebook (certes un compte Facebook est public, mais je doute de la légalité de fouiller des historiques de navigation et de harceler des personnes sur la toile).

Sans forcément engager des procédures compliquées, n'y a-t-il pas moyen de contacter quelqu'un pour ouvrir ou ajouter des éléments à un dossier (je parle d'ajouter des éléments à un dossier puisque le site web en question est déjà à la limite de la légalité en soi et que des procédures contre le propriétaire de ce site web (mais pas contre l'ex-administrateur en question) ont déjà été engagées par le passé).

C'est simplement à titre consultatif, je ne souhaite pas engager une procédure trop compliquée, je me demande simplement ce que je peux faire juridiquement ou même si je ne peux pas aider les personnes en charge de réguler ce genre de sites internet (l'affaire date d'il y a quelques semaines maintenant)

*Edit du 23/11/2011 : Certes je ne veux pas me lancer dans une procédure lourde, mais cette affaire est tout de même importante pour moi. Merci.

*Edit du 27/11/2011 : Personne ?